

L'ENQUÊTE ÉLECTORALE FRANÇAISE : COMPRENDRE 2017



LA NOTE / #10 / vague 2

Février 2016

LE RETOUR DE L'AUTORITÉ

La question de l'autorité de l'État est placée au cœur de l'élection présidentielle de 2017. La montée en force électorale du Front national, la recherche d'un président « gaullien » au sein de la droite parlementaire comme la critique de l'impuissance publique sous la présidence de François Hollande en constituent les principaux signaux. Que l'on mesure l'autorité en termes de renforcement du pouvoir exécutif et de répression accrue contre le crime et la délinquance, d'augmentation des moyens consacrés à la sécurité nationale, ou bien encore d'une affirmation identitaire passant par le contrôle strict de l'immigration, la demande d'autorité est forte dans la France de 2016. Néanmoins, le clivage droite-gauche garde ici toute sa signification. Au sein même des droites, les candidats à la primaire des Républicains se situent dans un continuum qui les rapprochent plus ou moins de l'offre électorale du Front national.

Méthodologie : Les résultats reposent sur les vagues 1, 1bis et 2 de l'Enquête électorale française, réalisées entre le 20 et le 29 novembre 2015, le 16 décembre 2015 et le 3 janvier 2016 puis entre le 22 janvier 2016 et le 2 février 2016 auprès de 23 061, 21 385 et 21 326 personnes interrogées selon la méthode des quotas.

Luc Rouban

L'autorité de l'État et du pouvoir politique est sans doute devenue l'un des principaux enjeux de l'élection présidentielle de 2017. Les attentats terroristes de 2015, la critique de l'impuissance européenne face aux flux migratoires, le sentiment d'impuissance laissé par le personnel politique dans la conduite des réformes de la vie économique ou sociale, le spectre toujours présent de la crise financière mondiale comme le succès électorale du Front national ont traduit et nourri la recherche d'un pouvoir exécutif fort.

La demande des Français pour une autorité renouvelée de l'État signifie qu'une étape historique a été franchie dans la conception de la vie politique. Il ne s'agit plus de célébrer la démocratie participative ou les communautés au sein d'une gouvernance contractuelle mais de renouer avec la « monarchie élective » qui caractérise la V^e République. Néanmoins, cette demande peut être exaucée de plusieurs façons. Elle peut passer autant par la résurgence du modèle d'autorité gaullien que par le pouvoir personnel autoritaire ou bien encore la mainmise d'un appareil partisan sur l'État. Pour la droite parlementaire, l'enjeu est de taille car il s'agit de trancher entre la vision libérale et la vision gaullienne tout en incarnant une autorité renouvelée du pouvoir exécutif qui puisse s'imposer face à un Front national en ayant fait sa marque de fabrique. Les stratégies électorales des candidats à la primaire de LR vont buter sur cette difficulté : reprendre des électeurs au FN, c'est forcer sur l'autorité en tournant le dos aux centristes. Mais accueillir ces

derniers, c'est prendre le risque de décevoir très vite un électorat en attente d'un véritable renouvellement et non d'un louvoiement au rythme sénatorial.

Cette recherche de l'autorité ranime également le clivage droite-gauche que l'on s'est peut-être trop empressé de faire disparaître au détour du débat économique au profit d'un tournant social-libéral qui gommerait les différences politiques.

I – Une forte demande d'autorité

Une demande plurielle

La question de l'autorité recouvre plusieurs dimensions de la vie politique. Tout d'abord, celle du pouvoir d'État dans son expression régaliennne et répressive. Celle, ensuite, de la sécurité nationale, dans son expression sécuritaire. Enfin, celle de l'enjeu identitaire d'une nation « une et indivisible » aux prises avec la mondialisation et la montée en force des communautarismes. L'autorité ne peut s'exercer qu'au nom d'une raison identitaire. Nous avons donc constitué trois indices.

L'indice de pouvoir régalien repose sur les réponses à trois questions : faut-il renforcer les moyens budgétaires de la police et des forces de l'ordre, faut-il renforcer les peines infligées aux délinquants et faut-il à la tête du pays un « homme fort qui n'a pas à se préoccuper du Parlement ni des élections » ?

L'indice sécuritaire repose sur les réponses aux trois questions : faut-il renforcer les moyens budgétaires des armées, ceux des services de renseignement et ceux consacrés au contrôle des frontières avec les autres pays de l'Union européenne ?

L'indice identitaire repose sur les réponses aux questions : faut-il diminuer le nombre d'étrangers autorisés à résider en France, réduire le nombre de réfugiés et augmenter le nombre d'expulsions d'immigrés clandestins ?¹

Chaque indice va donc de 0 à 3. Comme le montre le tableau 1, la demande est forte sur l'ensemble des trois dimensions retenues. Pour illustrer cette demande d'un exemple, on voit ainsi que l'idée d'avoir à la tête de la France un « homme fort qui n'a pas à se préoccuper du Parlement ni des élections » réunit 50% de réponses positives dont 26% de réponses « tout à fait d'accord ».

Tableau 1 - La demande d'autorité (%)
Source : Enquête électorale française, 2015, 2016

	Indice régalien	Indice sécuritaire	Indice identitaire
0	7,8	11,2	24,9
1	17,2	17,5	15,4
2	40,1	26,4	23,1
3	34,9	44,9	36,6

La fracture générationnelle

La demande d'autorité ne varie pas beaucoup en fonction des facteurs sociaux. C'est ainsi que la moyenne de l'indice régalien qui est de 2,02 oscille entre 1,99 parmi les membres des catégories socioprofessionnelles supérieures et 2,11 parmi les membres des catégories populaires. Il en va de même avec l'indice sécuritaire qui passe, respectivement, de 1,98 à 2,14. L'écart se creuse davantage en revanche pour l'indice identitaire qui passe de 1,60 à 1,88.

¹ On a regroupé les réponses « tout à fait d'accord » et « plutôt d'accord ». Chacun de ces indices constitue une échelle d'attitude. L'alpha de Cronbach est de 0,383 pour l'indice régalien (valeur assez faible due aux écarts enregistrés sur les réponses à la question sur « l'homme fort »), de 0,702 pour l'indice sécuritaire et de 0,855 pour l'indice identitaire. La mesure de fiabilité globale de ces trois indices est de 0,732, ce qui montre qu'ils participent de la même dimension.

Contrairement aux idées reçues, la demande d'autorité *moyenne* n'oppose pas les professions en fonction de leur rang social. C'est ainsi que la proportion d'enquêtés de se situant à l'échelon 3 de l'indice régalien est de 38% chez les « grands indépendants » (professions libérales et patrons) tout comme chez les employés contre 40% chez les ouvriers. De même, la position 3 de l'indice sécuritaire est occupée par 40% des cadres contre 49% des ouvriers. En revanche, l'écart s'accroît sur l'indice identitaire puisque sa position 3 est partagée par 31% des cadres contre 45% des ouvriers. Il s'agit cependant ici de données moyennes qui sont « écrasées » par l'homogénéité statistique plus grande que l'on trouve entre les cadres et les employés dans le secteur privé. Il n'en va pas de même au sein du secteur public.

La dimension public-privé joue essentiellement pour les cadres, alors que les membres des professions intermédiaires et les employés ne se différencient pas d'un secteur à l'autre. Les cadres du public (qui intègrent ici les enseignants) se situent par exemple à 28% sur l'échelon 3 de l'indice régalien contre 35% des cadres du privé. En revanche, les clivages professionnels réapparaissent fortement au sein des fonctions publiques entre niveaux hiérarchiques. C'est ainsi que les cadres de la fonction publique de l'État se situent à l'échelon 3 de l'indice régalien à hauteur de 28% (25% seulement chez les membres du monde enseignant) contre 37% chez les employés de catégorie C. Les mêmes divergences apparaissent dans les deux autres fonctions publiques et sont plus importantes sur l'indice identitaire : les cadres de la fonction publique de l'État sont fortement « identitaires » à concurrence de 28% contre 40% des fonctionnaires de catégorie C. Dans la fonction publique territoriale, l'écart est de 26% contre 38% et dans la fonction publique hospitalière de 29% contre 39%.

Ces différences s'expliquent par le jeu du niveau de diplôme qui reste assez clivant sur les trois indices d'autorité dans tous les secteurs. Par exemple, l'échelon 3 de l'indice régalien réunit 42% de ceux qui ont un niveau CAP contre 31% des diplômés du supérieur. Cette répartition est de 51% contre 41% sur l'indice de sécurité et de 43% contre 32% sur l'indice identitaire. Mais on remarque, là encore, que les proportions d'enquêtés demandant un renforcement réel de l'autorité sont très importantes même aux niveaux sociaux supérieurs.

Il n'existe pas de divergence sensible entre les hommes et les femmes sauf sur la dimension identitaire où l'on passe d'une moyenne de 1,76 pour les hommes à 1,68 pour les femmes. En revanche, la demande d'autorité croît régulièrement avec l'âge comme le montre le tableau 2, ce qui induit un écart entre les actifs et les retraités. Alors que les premiers se situent à 33% sur l'échelon 3 de l'indice régalien, les seconds y figurent à concurrence de 42%. Il en va de même pour l'indice sécuritaire (respectivement 43% contre 51%) mais moins pour l'indice identitaire (36% contre 40%).

Tableau 2 – L'âge et la demande d'autorité (moyenne de l'indice)
Source : Enquête électorale française, 2015, 2016

	Indice régalien	Indice sécuritaire	Indice identitaire
18-24 ans	1,83	1,91	1,51
25-34 ans	1,91	1,90	1,52
35-49 ans	2,02	2,03	1,69
50-64 ans	2,07	2,10	1,82
65 ans et plus	2,19	2,24	1,91

II – Le poids des clivages politiques

Le clivage droite-gauche est toujours bien réel

Alors que le clivage droite-gauche semble s'amoinrir sur les questions économiques, la demande d'autorité s'inscrit, quant à elle, dans une différence politique forte. Pour mesurer ces deux assertions, on a également créé un indice de libéralisme économique à partir de trois questions : faut-il diminuer le nombre de fonctionnaires, donner plus de liberté aux entreprises pour licencier

et faire confiance aux entreprises pour faire face aux difficultés économiques ? Cet indice constitue une échelle statistique (alpha de Cronbach de 0,557).

Comme le montre le tableau 3, les différences politiques entre la gauche et la droite, mesurées par le vote au premier tour des élections régionales de 2015, sont bien réelles. Mais on voit également que la fracture tripolaire qui donnerait une spécificité forte au FN fait place, au sein des droites, à un continuum, ce qui montre bien que l'enjeu de l'autorité devient central et problématique dans l'offre électorale que la droite parlementaire doit construire pour 2017. Cet enjeu est d'autant plus important qu'il est directement corrélé avec l'évaluation de la bonne santé de la démocratie en France. Environ la moitié de ceux qui pensent que la démocratie ne « fonctionne pas bien du tout » en France se situent au maximum des trois indices d'autorité contre le quart de ceux qui pensent qu'elle « fonctionne très bien ».

Tableau 3 - La demande d'autorité en fonction du vote au premier tour des élections régionales de 2015 (% d'inscrits)

Source : Enquête électorale française, 2015, 2016

Échelon 3 sur :	FG+Ext-Gauche	Écologistes	PS	LR+UDI	DLF	FN	Autres	BNA
Indice régalien	20	20	23	43	44	50	33	33
Indice sécuritaire	26	25	36	53	59	59	38	41
Indice identitaire	17	14	17	42	50	65	29	35
Indice libéralisme économique	2	4	5	23	16	13	12	8
N	858	1248	4871	4557	616	4302	376	4618

Note : DLF : Debout la France ; BNA : blancs, nuls et abstentions

L'offre de la droite parlementaire : la recherche de la stratégie gagnante

L'étude des électorats potentiels des divers candidats de la droite parlementaire, tels qu'ils se découvrent dans la volonté de participer aux primaires de LR, montre qu'il existe deux groupes d'électeurs. Le premier est à la fois très demandeur d'autorité, que ce soit à travers le filtre régalien, sécuritaire ou identitaire, et libéral. Il réunit les électorats de François Fillon et Bruno Le Maire. Le second, qui réunit les électorats potentiels d'Alain Juppé et de Nicolas Sarkozy, est beaucoup plus en retrait sur les questions d'autorité, et notamment sur la question identitaire. Il est également sensiblement moins libéral sur le plan économique. Mais il apparaît clairement que l'électorat potentiel d'Alain Juppé est plus « centriste », c'est-à-dire plus libéral et moins « identitaire » que celui de Nicolas Sarkozy.

Tableau 4 - Pourcentage d'électeurs à la primaire LR se situant sur l'échelon 3 de chaque indice

Source : Enquête électorale française, 2015, 2016

	F. Fillon	B. Le Maire	A. Juppé	N. Sarkozy
Indice régalien	51	55	42	45
Indice sécuritaire	55	63	53	56
Indice identitaire	53	50	34	49
Indice libéralisme économique	39	42	29	25
N	210	238	1088	682

Note : ne figurent ici que les candidats à la primaire LR ayant un effectif suffisant d'électeurs potentiels pour être analysé.

Conclusion

La question de l'autorité s'est placée au centre de la vie politique française. Les attentats terroristes de 2015 ont certainement joué un rôle révélateur et amplificateur de tendances plus anciennes qui parcourent un électorat se droitisant et... vieillissant. Au-delà des commentaires sur le social-libéralisme, la question de l'autorité donne tout son sens au clivage droite-gauche. Mais elle s'inscrit également à droite dans un continuum entre la droite parlementaire et le Front national, ce qui réduit alors cette fois la portée d'une lecture réellement « tripartite » de l'offre électorale. C'est à travers la question de l'autorité, qu'elle soit régaliennne, sécuritaire ou identitaire, que les droites françaises vont devoir se recomposer quel que soit le degré de leur libéralisme économique. La question reste de savoir si la construction stratégique de l'offre électorale vers le centre ne va pas pousser à la constitution d'un pôle nationaliste et identitaire dépassant l'espace politique habituellement réservé au Front national.

Bibliographie et références documentaires

PERRINEAU (Pascal), *La dynamique du Front national*, CEVIPOF, Note n° 2, *L'enquête électorale française : comprendre 2017*, décembre 2015.

<http://www.enef.fr/les-notes/>

ROUBAN (Luc), *Les fonctionnaires et le Front national*, CEVIPOF, Note n° 3, *L'enquête électorale française : comprendre 2017*, décembre 2015.

<http://www.enef.fr/les-notes/>

L'auteur

Luc Rouban

Directeur de recherche CNRS

luc.rouban@sciencespo.fr

Édition

Madani Cheurfa / Odile Gaultier-Voituriez

Réalisation

Marilyn Augé

L'Enquête électorale française

Le Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF) est le laboratoire de référence pour l'étude des attitudes politiques et l'analyse du comportement électoral. De novembre 2015 à juin 2017, le CEVIPOF déploie un dispositif inédit de recherche et notamment l'Enquête électorale française dans la perspective de l'élection présidentielle de 2017.

En partenariat avec IPSOS et *Le Monde*, un panel de 25 000 Français, un autre de 1 000 jeunes de 16 à 18 ans et un dernier de 2 500 personnes non inscrites sur les listes électorales, sont interrogés 16 fois durant vingt mois.

L'Enquête électorale française, à l'instar des recherches conduites précédemment

aux États-Unis, au Canada ou au Royaume-Uni, répond à quatre grandes questions :

> Quels sont les facteurs individuels et contextuels susceptibles d'ancrer un choix électoral ?

> Les variables dites lourdes (socio-démographie, religion et patrimoine) suffisent-elles à expliquer les choix électoraux ? Qu'en est-il des ressorts psychologiques du vote (émotions et personnalité) ?

> Quelle est l'influence des changements personnels, familiaux, professionnels ou encore géographiques sur le vote ?

> Enfin, quelles sont les formes de mobilisation politique des primo-votants ?



Pour ces recherches menées dans le cadre de l'Enquête électorale française, le CEVIPOF bénéficie du soutien du ministère de l'Intérieur.

www.enef.fr

cevipof.2017@sciencespo.fr

www.cevipof.com